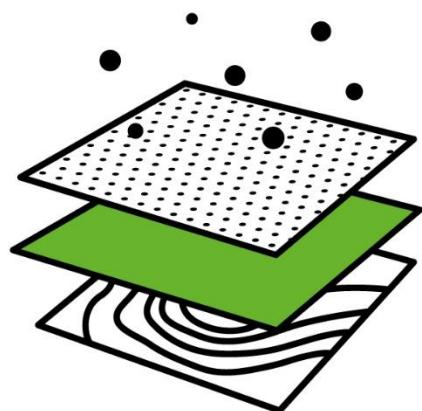




MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

*Liberté
Égalité
Fraternité*



PLANIF TERRITOIRES

Imaginons ensemble
nos territoires de demain

RAPPORT D'ACTIVITES 2023

Réseau Planif Territoires

DGALN / DHUP / UP3 – Mai 2024

1. Le réseau Planif Territoires en bref

2. La gouvernance partenariale du réseau

3. Tour d'horizon de l'année

4. Les chantiers thématisques

5. Les temps forts nationaux

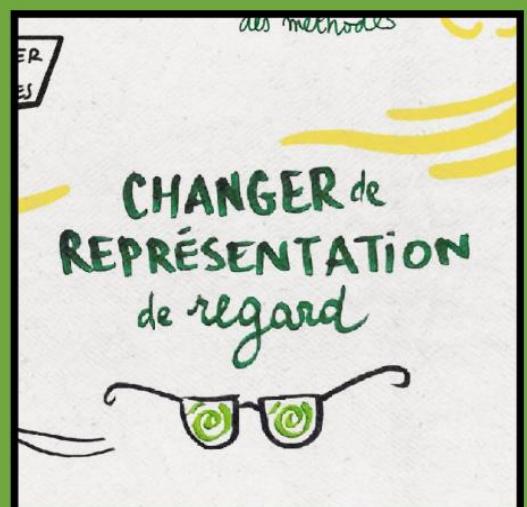
6. Les référents locaux en action

7. Le renouvellement de la communication



1.

Le réseau Planif Territoires en bref



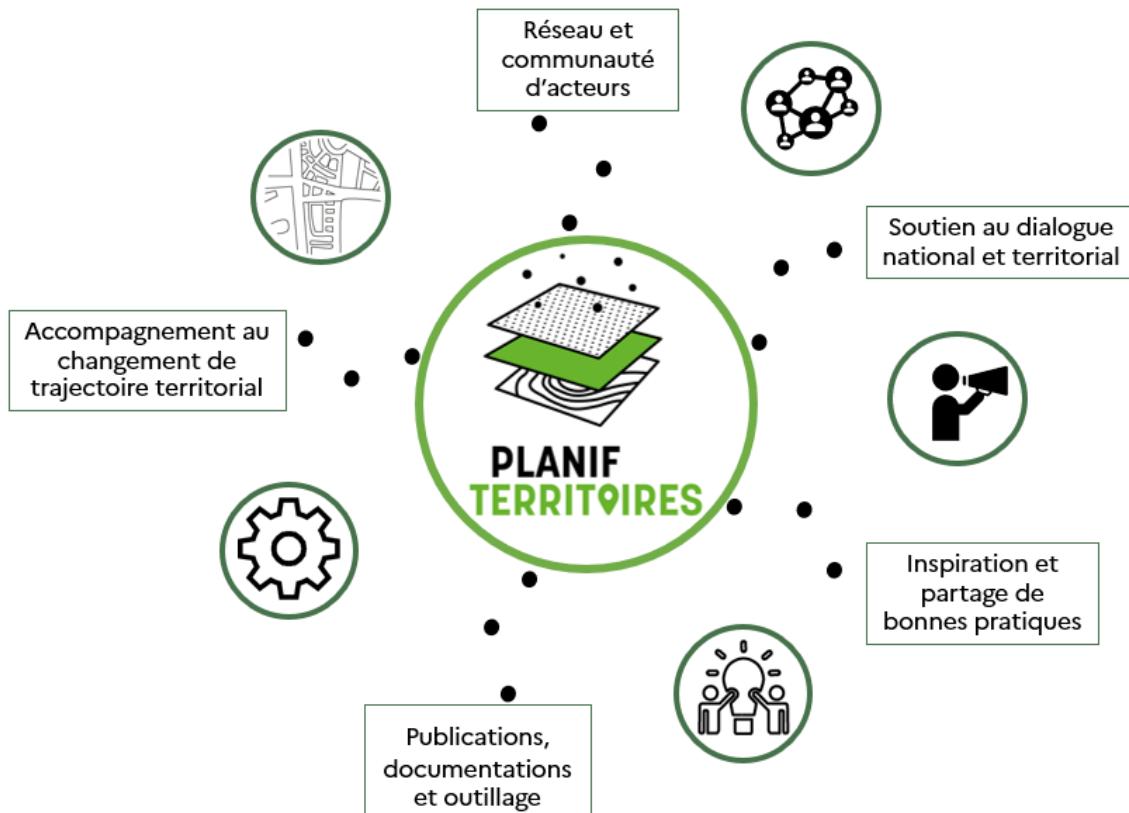
Présentation

Le réseau Planif Territoires est un réseau d'acteurs engagés dans la planification territoriale qui a vocation à :

- **Fédérer et favoriser la coopération** entre les professionnels en charge de PLUi et de SCoT ;
- **Faciliter les échanges** entre pairs ;
- **Promouvoir les bonnes pratiques** en matière de planification aux différentes échelles, notamment dans l'articulation entre PLU(i) et SCoT.

Lancé en 2022, le réseau Planif Territoires succède au Club PLUi, créé en 2013 pour faciliter l'élaboration des PLUi et leurs déploiements. Dans un contexte de fort besoin d'outillage et d'accompagnement au changement de trajectoire local et à la mise en œuvre des stratégies nationales bas-carbone et de sobriété foncière, le réseau Planif Territoires s'élargit aux SCoT en réunissant une vaste communauté d'acteurs : communes, EPCI compétents, structures porteuses de SCoT, services déconcentrés, agences d'urbanisme, PNR, bureaux d'études, CAUE...

A l'écoute des changements et des pratiques des territoires, le réseau partage, diffuse et encourage les bonnes pratiques et accompagne plus largement le changement de trajectoire à l'œuvre dans les territoires.



Son offre de service

L'offre de service du réseau Planif Territoires se constitue autour de trois piliers :

- ✓ **La mise en réseau des acteurs par une communauté**, à la fois au :
 - **Niveau national** par des séminaires et des groupes de travail nationaux, la mobilisation des têtes de réseau par une gouvernance partenariale, le portage des démarches par l'administration centrale du Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires ;
 - **Niveau local** par les réseaux locaux de Planif Territoires et leurs référents, à l'initiative de DDT ou de DREAL et de partenaires volontaires, et qui déploient, dans leurs territoires respectifs, une animation autour des questions de planification territoriale.
- ✓ **Le partage de bonnes pratiques et de retours d'expériences**. Le réseau Planif Territoires met en lumière des initiatives et pratiques locales et inspirantes via la lettre d'info, les webinaires, ou encore via le centre de ressources en cours de construction.
- ✓ **La production de méthodologies et d'outils** à destination des acteurs de la planification en proposant des ateliers participatifs lors des événements, des études et outils développés par la feuille de route thématique du réseau.

Communauté nationale	Des réseaux près de chez vous	Partage de bonnes pratiques	Mise à disposition d'outils
<ul style="list-style-type: none"> • Les rencontres nationales • Webinaires • Séminaires • Groupes de travail nationaux 	<ul style="list-style-type: none"> • Déclinaisons territoriales du réseau • Animation régulière et locale par les services de l'état 	<ul style="list-style-type: none"> • Témoignages et retours d'expériences • Lettre d'info • Site internet modernisé 	<ul style="list-style-type: none"> • Ateliers participatifs • Etudes et outils développés par les chantiers thématiques

La feuille de route thématique

Le Zéro Artificialisation Nette agit comme un catalyseur du changement de trajectoire local et nous demande de revoir quotidiennement nos pratiques et nos modes de faire. C'est dans ce contexte que le réseau Planif Territoires a souhaité travailler sur des enjeux de méthode majeurs (concilier l'ensemble des enjeux de la planification,

passer de la stratégie à la traduction opérationnelle...). En s'appuyant sur les ateliers collectifs de l'évènement de lancement en 2022, le réseau a établi sa feuille de route thématique 2023 et 2024 autour de quatre axes de travail. Les actions réalisées au cours de l'année 2023 sont présentées et détaillées à la partie 4.

1 | ACTEURS

Le rôle des acteurs de la planification, particulièrement des élus, à l'heure du ZAN et de la SNBC

2 | DENSITÉ

L'intégration et l'appréhension de la densité en planification urbaine

3 | RENATURATION

L'intégration des enjeux de renaturation en planification

4 | BAS CARBONE

La planification bas-carbone comme levier pour la décarbonation des territoires.

Quelques chiffres en bref pour l'année 2023



**3 ateliers mobilisant
10 d'élus engagés dans la planification**



1 stand au Congrès des Maires



2^{ème} rencontre nationale :
200 participants
2 tables rondes,
4 ateliers



2 lettres d'info
3 chantiers thématiques



Plus de 300 personnes mobilisées dans l'année

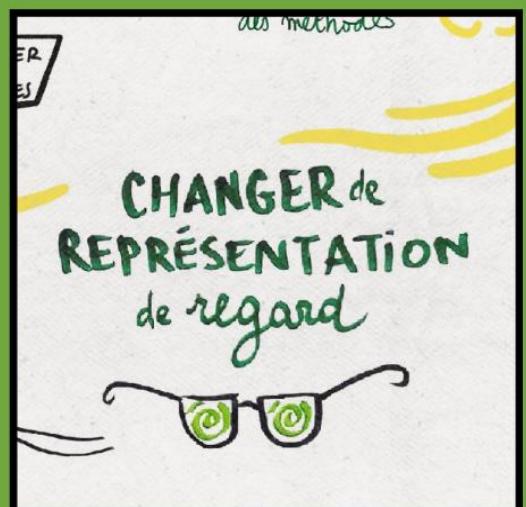
Pour en savoir plus

Rendez-vous sur la page web de Planif Territoires :

<https://www.planif-territoires.logement.gouv.fr>

2.

La gouvernance partenariale du réseau



L'équipe d'animation du réseau Planif Territoires

L'équipe d'animation du réseau est pilotée par le **bureau de la planification urbaine et rurale et du cadre de vie** (bureau UP3, anciennement QV3) à la Direction Générale à l'Aménagement, au Logement et à la Nature (DGALN) au sein du Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des Territoires.

Porté par **Emilie BONNET-DERIVIERE** (Cheffe du bureau de la planification urbaine et rurale et du cadre de vie) et **Roxane JOLY** (Cheffe de projet réseaux de la planification) et **Jessica MANN**, (alternante au sein du bureau), le réseau est accompagné par Neoclide en tant qu'assistant à maîtrise d'ouvrage depuis sa refonte (assisté de Territoire et Contexte et gleech).

L'équipe du Réseau Planif Territoires !



Emilie BONNET-DERIVIERE
DGALN/DHUP/UP3



Roxane JOLY
DGALN/DHUP/UP3



Jessica MANN
DGALN/DHUP/UP3



Dominique RENAUDET
Neoclide



Céline WARDE
Neoclide



Fanny LEBARBIER
Territoire et Contexte



Ninon CABIRAN
gleech



Laëtitia MARTEAU
gleech

Copilotage du réseau

Depuis 2022, le réseau Planif Territoires est piloté en partenariat avec **l'AMF** (Association des Maires de France et des Présidents d'Intercommunalité), **Intercommunalités de France, France Urbaine**, la **FNAU** (Fédération nationale des Agences d'urbanisme), la **Fédération nationale des SCoT** et le **Cerema**. En 2023, le comité de pilotage s'est élargi et accueille le **CNFPT** (Centre National de la Fonction Publique Territoriale).



4 réunions de comité de pilotage en 2023

En janvier: Axes de la feuille de route 2023 du réseau actés ;

En février: Définition des modalités de travail des chantiers prioritaires de la feuille de route et lancement du chantier spécifique au *rôle de l'élu en planification* ;

En juin: Démarrage du chantier sur *la densité en planification* ;

En octobre: Préparation de l'évènement national du réseau de fin décembre 2023.

Renforcement des échanges



Au cours de l'année, l'équipe d'animation du réseau est allée à la rencontre de structures et d'organismes nationaux pour mieux faire connaître le réseau et renforcer ses actions.

Les échanges et partenariats se poursuivront tout au long de l'année 2024 et s'élargiront à d'autres structures dans le cadre de sa feuille de route.

3.

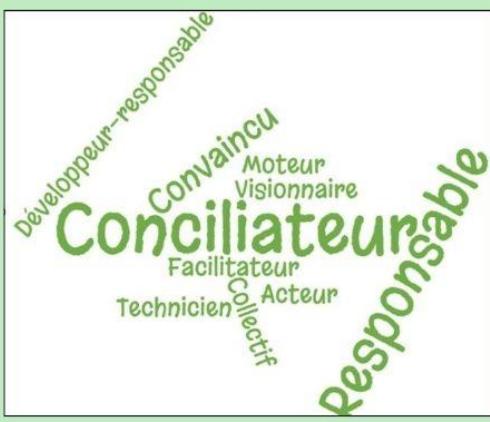
Tour d'horizon de l'année





Publication de la 1ère lettre d'info !

- **Grand angle** sur la couverture des documents de planification en France, en 2022.



Nuage de mots sur le ressenti de l'élu dans son rôle en planification

Atelier des élus «engagés dans la planification» (GT 1)

- Réflexions croisées avec 10 élus sur le rôle de l'élu dans la planification

Janvier 2023

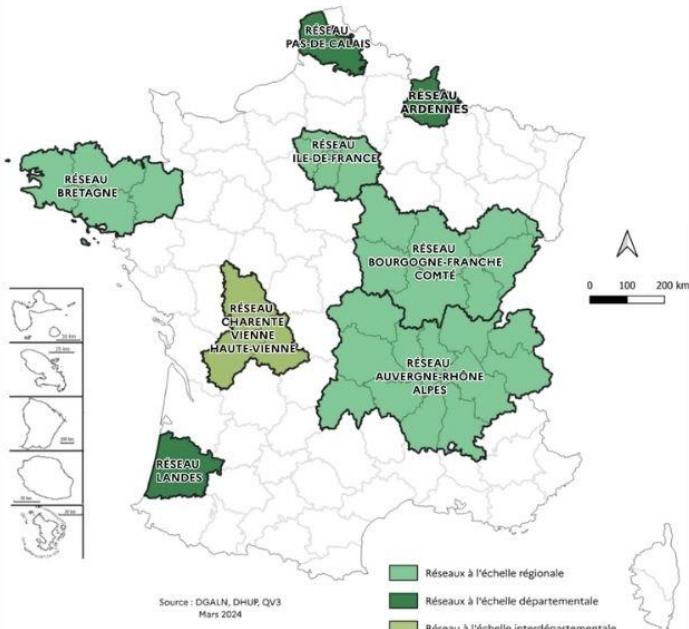
Mars

Juillet

Août

Rencontre des référents locaux et nationaux

LES RÉSEAUX LOCAUX PLANIF TERRITOIRES ACTIFS EN 2023



Publication de la 2ème lettre d'info

- Grand angle sur la gestion des eaux dans la planification locale.



Source : 2èmes rencontres nationales, 2023





- Réflexions croisées sur la mise en cohérence des projets de territoire à toutes les échelles

Atelier des élus «engagés dans la planification» (GT 2)

Atelier des élus «engagés dans la planification» (GT3)

- Réflexions croisées sur les conditions de la concertation locale.

23/11 : Congrès des Maires

- A la rencontre des élus de France



Septembre

Novembre

Octobre

Décembre

La suite en 2024 !

2èmes Rencontres nationales

- Sur le thème : "De la stratégie à l'action"
- 200 personnes présentes le 07/12
- 2 tables rondes, 4 mini-conférences et 2 ateliers

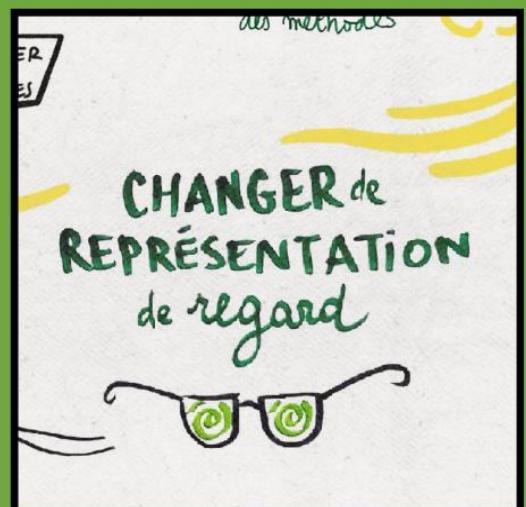


Ouverture du nouveau site internet



4.

Les chantiers thématiques



Pour rappel, la feuille de route thématique 2023/2024 s'établit ainsi :

1 | ACTEURS

Le rôle des acteurs de la planification, particulièrement des élus, à l'heure du ZAN et de la SNBC

2 | DENSITÉ

L'intégration et l'appréhension de la densité en planification urbaine

3 | RENATURATION

L'intégration des enjeux de renaturation en planification

4 | BAS CARBONE

La planification bas-carbone comme levier pour la décarbonation des territoires

En 2023, les travaux de la feuille de route thématique ont prioritairement porté sur **les axes 1 et 3** que nous détaillerons ci-dessous.

NB : Les travaux de l'axe 2, amorcés en 2023 par un travail préliminaire de sélection bibliographique, se prolongent en 2024, avec un premier webinaire « planification de la densité » en février (à retrouver sur le site internet [ici](#)). Les travaux de l'axe 4 seront quant à eux entamés dans le courant de l'année 2024.

Axe 1.a : Le rôle des acteurs de la planification et particulièrement des élus à l'heure du ZAN et de la SNBC

L'équipe d'animation du réseau a choisi de se pencher sur deux sujets complémentaires au cœur de cet axe de travail, qui ont fait l'objet de deux groupes de travail distincts.

- ✓ L'évolution du rôle de l'élus dans planification territoriale ;
- ✓ L'ingénierie de la planification.

Les productions de ces deux groupes de travail seront partagées au cours de l'année 2024.

Le réseau Planif a pu compter sur la mobilisation de **dix élus engagés dans la planification territoriale** : il s'agit d'élus locaux, représentant un panel de collectivités d'échelles et de situations territoriales diverses (voir carte ci-dessous) qui ont accepté de constituer en 2023 un groupe de travail sur ***l'évolution du rôle de l'élu dans la planification territoriale***.

Attentifs à décentrer le débat par rapport aux dernières actualités (Loi Climat et Résilience, Loi d'accélération du développement des énergies renouvelables, Loi Industrie Verte...), les élus ont pu prendre un temps de réflexions croisées sur les changements culturels qui s'opèrent à long terme, sur les nouveaux enjeux de la planification, et construire ainsi une vision partagée autour de 3 questions :

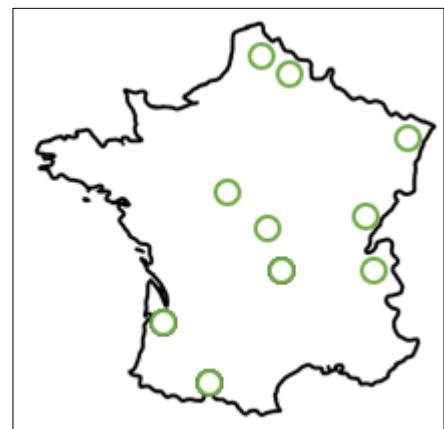
- ✓ **Comment les élus locaux perçoivent-ils leur rôle en planification ?**
- ✓ **Comment donner de la cohérence aux projets de territoire à toutes les échelles, en s'appuyant sur la planification ?**
- ✓ **Quels sont les nouveaux cadres de dialogue territorial à imaginer pour intégrer l'ensemble de la chaîne d'acteurs de la planification ?**

Organisée en cycle d'ateliers informels, cette démarche bottom-up a permis aux élus de partager leur vécu et d'identifier collectivement les leviers à mobiliser pour dépasser les clivages (politiques, territoriaux par exemple) et mieux planifier nos territoires de demain.

Une démarche adoptée par les élus !

Au-delà des sujets de fonds abordés, le format de la démarche a suscité beaucoup d'enthousiasme de la part des élus mobilisés, en offrant un espace d'échanges jugé rare et précieux, où sont notamment appréciés :

- la qualité des temps d'échanges et de partage, permettant la confrontation des points de vue et des expériences locales ;
- la liberté de parole et de ton ;
- la fertilisation croisée, permettant aux élus de s'inspirer des expériences menées sur des territoires aux contextes et enjeux différents, et de voir plus loin dans leurs propres démarches de planification.



Répartition géographique des territoires des élus engagés dans ce groupe de travail

Les travaux avec les **élus engagés dans la planification** territoriale vont se poursuivre en 2024, notamment au travers de la production de différents livrables valorisant les échanges, à destination de l'ensemble du réseau.

Le rôle de l'élu en planification territoriale : notre cycle d'atelier du réseau Planif Territoires



Retrouvez les échanges et les interviews des élus lors des rencontres nationales de 2023 [ici](#).



Danielle MAMETZ
Présidente du Syndicat Mixte Flandre et
Lys
VP du syndicat mixte SIDEN-SIAN
Maire Boëseghem

Les élus engagés dans la planification



Suzanne BROLLY
Adjointe au maire de Strasbourg, en
charge de la ville résiliente et Vice-
présidente de l'Eurométropole

Pierre GROSJEAN
Conseiller départemental du Cher
Président de la SEM Territoria
Maire de Baugy



Françoise BAILLY
VP de la CA de Blois en charge de
l'aménagement, urbanisme, PLUi, habitat
et accueil des gens du voyage
Maire adjointe de Saint-Gervais-la-Forêt

Philippe GAMEN
Président du PNR du massif des Bauges
Président de Grand Chambéry
Président du Pôle Métropolitain Grand
Annecy Grand Chambéry
Maire du Noyer



Hervé LEFEBVRE
Président du syndicat et de la CC de
Savès
Président du Syndicat Mixte SCoT de
Gascogne
Maire de Samatan

Jean-Paul MICHAUD
VP du Grand Besançon en charge de
l'aménagement du territoire et du SCoT
Président du Syndicat Mixte Besançon
Cœur Franche-Comté
Maire de Thoraise



Pierre DUCOUT
Président de la CC Jalle Eau Bourde
Maire de Castas

Céline CHARRIAUD
Présidente de SaintFlour Communauté
et du SYTEC
Maire de Neuvéglise-sur-Truyère



Sylvain ROBERT
Maire de Lens
Président de la CA de Lens-Liévin et
d'Euralens



Axe 1.b : L'ingénierie de la planification

Dans un contexte de besoin de mise à jour massive des documents d'urbanisme pour intégrer les objectifs de Zéro Artificialisation Nette, le réseau Planif Territoires et ses partenaires se sont penchés sur les conditions de mobilisation de l'ingénierie de la planification : quels acteurs ? quel niveau de préparation de la filière ? quels attendus dans les cahiers des charges ? quelles compétences mobiliser ?

L'équipe d'animation a constitué un groupe de travail autour de la **DGALN**, de la **FNAU**, du **CNFPT** et du **Cerema**, dont l'objectif est d'établir un diagnostic de la situation et une cartographie des acteurs de l'ingénierie. Ce travail a consisté en :

- ✓ Une première **phase d'écoute** menée auprès d'une dizaine de collectivités par la FNAU et le CNFPT qui a mis en lumière les difficultés rencontrées par les collectivités : le manque de poste et d'attractivité des métiers liés à la planification.
- ✓ **Une rencontre avec les fédérations des bureaux d'études (CINOV et SYNTEC)** qui a souligné les faibles qualité et niveau d'exigence des cahiers des charges et le prix des prestations globalement peu attractif.

Cette phase de diagnostic a permis de préciser la poursuite des travaux :

- ✓ **L'identification et la cartographie des acteurs clés de l'ingénierie** (action menée avec l'appui du Cerema). Ce travail est en cours de réalisation et sera partagé en 2024 à l'ensemble du réseau.
- ✓ **La qualification et la précision des compétences à mobiliser dans le cadre de la planification.** En novembre, le Cerema et le CNFPT ont organisé une journée intitulée : *élaborer un document d'urbanisme, quelles compétences à mobiliser ?* Cette journée d'idéation, qui visait l'ébauche du portrait-robot du chargé de planification, a mis en exergue l'exigence de transversalité des compétences requises. La synthèse de ces réflexions sera partagée par le réseau en 2024.
- ✓ **La tenue d'un atelier participatif « élaborer un bon cahier des charges : quelles questions se poser ? »** dans le cadre des rencontres nationales du réseau le 7 décembre 2023, permettant la remontée d'une série de recommandations (partagées dans les actes des rencontres : [ici](#))

Les travaux se poursuivront en 2024, avec l'objectif notamment de proposer des clés méthodologiques pour l'élaboration des cahiers des charges, autour des recommandations issues des travaux d'ateliers du 7 décembre 2023.

Axe 3 : L'intégration des enjeux de renaturation en planification

Evolution de la fiche du Club PLUi sur le coefficient de biotope par surface et de pleine terre

Pilotée par la DGALN, l'étude réalisée par le Cerema avec l'appui de l'OFB a vocation à établir des recommandations sur l'utilisation des coefficients de surfaces éco-aménageables dans les documents de planification. Pour cela, l'étude consiste en un état de l'art des principaux outils existants (coefficient de biotope par surface, de pleine terre, de naturalité...) et de retours d'expérience de collectivités ayant mis en œuvre ces outils qui ont permis d'alimenter des recommandations et des méthodologies de mise en œuvre.

Présentés lors des rencontres nationales, les premiers résultats de l'étude révèlent déjà les manques d'harmonisation dans les définitions et des difficultés dans le contrôle de leur bonne application. Cette étude se poursuit en 2024 sur le territoire pilote de Ris-Orangis et sera publiée au cours de l'année.

Etude sur les stratégies de renaturation

La Fédération nationale des SCoT a lancé en 2023 une étude co-financée par le Ministère de la Transition Ecologique sur les enjeux de renaturation dans la planification. Le principe de renaturation a été introduit par la loi du 22 août 2021 dite Climat et Résilience, mais il s'agit d'un concept encore diversement appréhendé par les acteurs et les territoires et qui nécessite clarification. L'étude souligne que cette notion est en effet à la confluence de multiples politiques publiques : adaptation au changement climatique, reconquête de la biodiversité, génie écologique, gestion en eau, modèle agricole....

A partir d'une série d'entretiens de collectivités et de structures porteuses de SCoT et, d'ateliers de travail sur les connaissances, les méthodes de faire et leur pérennisation, la mobilisation d'acteurs et de modèles financiers adaptés, cette étude aborde les conditions d'une stratégie territoriale de renaturation à l'échelle d'un SCoT.

L'étude sera présentée lors de la prochaine Rencontre Nationale des SCoT en août 2024.

5.

Les temps forts nationaux



2^{ème} édition des Rencontres Nationales

Retour en images...



Jeanne Accorsini / Dicom / SIPA PRESS

Panorama d'une journée foisonnante qui concilie planification locale et transitions

La 2ème édition des Rencontres Nationales a été à l'image de l'année 2023 pour le réseau Planif Territoires : riche en échanges, en témoignages et en coopération.

Pour ce grand temps fort de l'année, intitulé « **De la stratégie à l'action, concilions le temps de la planification et l'urgence des transitions** », ce sont près de **200 personnes** qui se sont rassemblées à la Médiathèque du patrimoine et de la photographie de Charenton-le-Pont (94220).



De gauche à droite :

Emilie BONNET-DERIVIERE,
Danielle MAMETZ, Philippe
GAMEN, Pierre GROSJEAN
et Jean-Paul MICHAUD

Jeanne Accorsini / Dicom / SIPA
PRESS

L'événement a été l'occasion de réunir les « **élus engagés dans la planification** », dans le cadre d'une table ronde dédiée aux modes d'action et leviers mobilisables pour le changement de trajectoire dans la planification. Quatre élus parmi les dix engagés dans les travaux du réseau Planif Territoires ont rappelé l'importance de la **planification, comme outil collaboratif pour faire émerger des formes de solidarité et de dialogue** entre l'ensemble des acteurs du territoire.

Une seconde table-ronde a réuni la FNAU, SYNTEC Ingénierie, l'AITF, l'ANCT et la DGALN et a abordé les différentes formes d'ingénierie de la planification. Les intervenants ont plaidé en faveur d'un changement profond des modes de faire et ont encouragé la montée en compétences des acteurs.

Les Rencontres Nationales 2023 en chiffres :

Plus de 20 intervenants ;

200 participants présents ;

De nombreuses thématiques abordées :

Renaturation, Densité, Coopération, Paysage, etc...

Sous la forme de mini-conférences, l'après-midi a été rythmé par plusieurs interventions qui ont mis en lumière des **méthodes** et des **initiatives innovantes** pour élaborer les documents d'urbanisme :

- ✓ **La mise en récit du territoire** grâce à l'archéo-géographie, proposée par Charlotte BURON-DAUBIGNEY, docteure en géographie.
- ✓ **L'approche paysagère** dans un PLU illustrée par le retour d'expérience de Katell CHOMARD, directrice planification et dynamiques urbaines de Lorient Agglomération.
- ✓ **Les coefficients de biotope par surface**, par un retour sur une étude en cours menée par le Cerema.
- ✓ **La coopération dans la planification**, illustrée par les référents locaux du réseau Planif Territoires.
- ✓ **L'apport de la recherche-action** sur les territoires par les témoignages du programme POPSU Transition et de la DGALN sur la démarche *Ateliers des territoires*.

Enfin, **deux ateliers collaboratifs** ont réuni une soixantaine de **participants** tout au long de l'après-midi.

Le premier atelier s'est centré sur les critères d'un « **bon** » **cahier des charges** d'une prestation d'accompagnement à l'élaboration d'un document d'urbanisme autour de deux témoignages d'un bureau d'étude (XG conseil) et de la Communauté des Communes de la



jeanne Accorsini / DICOM / SIPA PRESS

Haute Saintonge. Les participants ont contribué à faire émerger des préconisations partagées dans les actes de l'évènement (voir ci-après).

Le second atelier sur **l'appui juridique dans le cadre d'un SCoT ou d'un PLUi** a permis aux participants d'échanger autour d'un quiz puis autour du rôle d'un Parc en matière juridique présenté par la fédération des Parcs Naturels Régionaux.

Les retours des participants (à découvrir [ici](#))

« Les rencontres Planif Territoires sont des rencontres qui permettent de prendre connaissance des travaux qui sont faits sur d'autres territoires, [...] c'est aussi un moment de prise de recul. »

Cécile JACQUET, Directrice de l'urbanisme Clermont Auvergne Métropole

Les « élus engagés dans la planification » ont également souligné l'importance de ces temps qui leur permettent **d'exprimer directement leurs retours de terrain**, leurs besoins, et ceux des citoyens, notamment sur **les enjeux liés** à l'acceptabilité de la sobriété foncière (densification, objectif ZAN...).

« On prend conscience dans ce genre de rencontres qu'on est tous face à la même problématique nationale, mais qu'on n'a pas la même façon de la gérer parce que chaque région et chaque village a ses particularités. »

Pierre GROSJEAN, Conseiller départemental du Cher, Président de la SEM Territoria et Maire de Baugy.

Pour retrouver l'intégralité de cette riche journée, rendez-vous sur le site internet pour visionner les replays et découvrir les actes de la journée [ici](#).



Résumé graphique de la journée.

105^e Congrès des Maires et des Présidents d'Intercommunalité de France

Un stand pour être à l'écoute des élus locaux

Le 23 novembre dernier, lors du **105^e Congrès des Maires et des Présidents d'Intercommunalité de France** organisé par l'AMF, l'équipe d'animation du réseau Planif Territoires est allée à la rencontre des élus et des techniciens de différents territoires pour faire découvrir le réseau et ses actions. Être à l'écoute des territoires est une condition essentielle et nécessaire pour identifier les leviers d'actions du réseau.

Tout au long de la journée, l'ensemble des élus ont partagé leurs difficultés locales en matière de planification et leurs besoins d'accompagnement et d'écoute. Trois d'entre eux se sont prêtés à un court échange filmé :

- ✓ **Philippe GAMEN**, Président du PNR du Massif des Bauges, et membre des élus engagés dans la planification du réseau Planif Territoire ;
- ✓ **Bernard PEZOUS**, Maire de la commune de La Salvetat-Belmontet et Président de l'association des Maires de Tarn-et-Garonne,
- ✓ **Judith AJCHENBAUM**, Maire de la commune de Fiac.

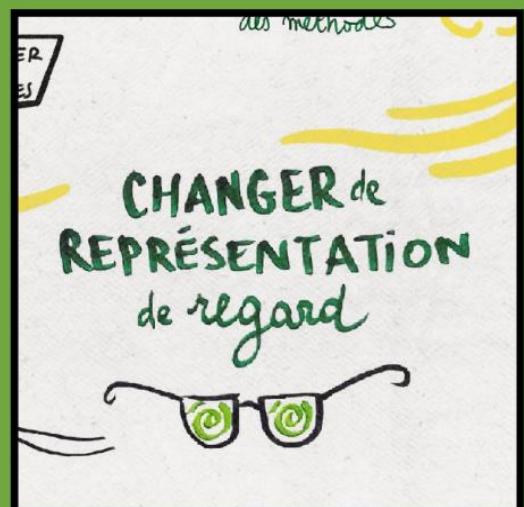


Au centre **Emilie BONNET-DERIVIERE**, cheffe du bureau de la planification urbaine et rurale et du cadre de vie au stand Planif Territoires.

Découvrir en vidéo les échanges avec les élus lors du Congrès des Maires sur le site internet de Planif Territoires [ici](#).

6.

Les référents locaux en action



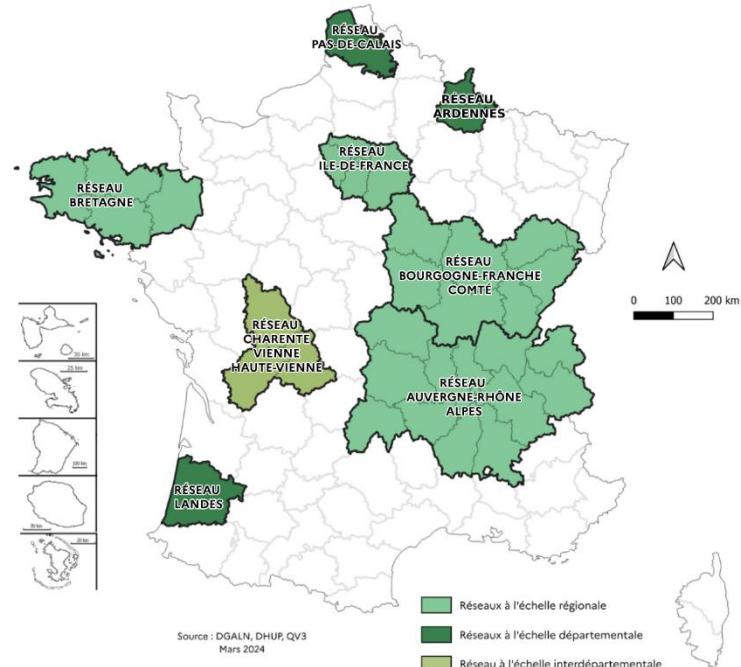
Tour d'horizon des réseaux locaux de Planif Territoires

Portés et animés par les services de l'Etat (DREAL ou DDT), le plus souvent avec l'appui des agences d'urbanisme, les réseaux locaux de Planif Territoires sont organisés aux échelles départementales, interdépartementales ou régionales.

Par leur animation régulière (visio ou présentielle), les réseaux locaux contribuent à :

- ✓ **Diffuser** de la connaissance et des méthodes sur la planification locale ;
- ✓ **Approfondir** certains sujets à enjeux et retours d'expérience ;
- ✓ **Fédérer et accompagner les acteurs locaux** dans l'élaboration de leur document de planification.

LES RÉSEAUX LOCAUX PLANIF TERRITOIRES ACTIFS EN 2023



En 2023, le réseau Planif Territoires compte 8 réseaux locaux couvrant 35 départements qui répondent à des logiques d'organisation différentes :

- ✓ Quatre réseaux sont régionaux : les réseaux Ile-de-France, Bourgogne-Franche-Comté, Auvergne-Rhône-Alpes et Bretagne.

- ✓ Quatre réseaux sont départementaux ou interdépartementaux : les réseaux des Landes, Charente – Vienne – Haute-Vienne, des Ardennes et Pas de Calais.

Le réseau national continue à réunir et fédérer les référents des réseaux locaux et plus largement à initier une dynamique sur de nouveaux territoires. L'équipe d'animation du réseau poursuit un chantier de cartographie des réseaux actifs et en émergence afin de les accompagner et de les soutenir dans leur animation locale.

Le réseau national aux cotés des réseaux locaux

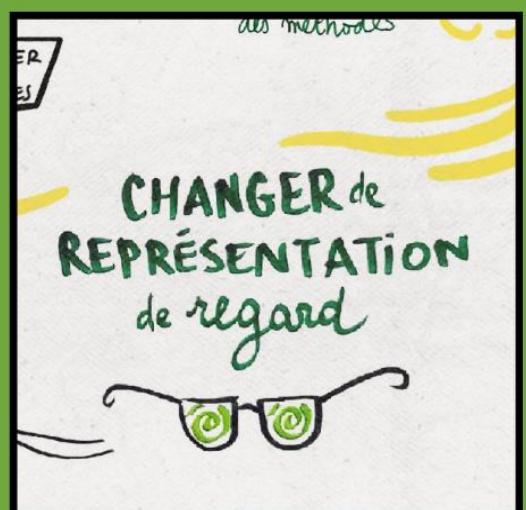
Depuis la refonte du réseau, le réseau national a entamé un travail d'échanges réguliers avec les référents des réseaux locaux afin de renforcer la dynamique inter-réseaux. Les référents se sont, en effet, réunis à **deux reprises en 2023** autour d'ateliers collaboratifs pour évoquer les enjeux et le quotidien de leur animation, les difficultés et les pistes de solutions.

Le réseau national souhaite travailler de pair avec les référents autour de sujets à enjeux. L'année 2024 mettra en lumière les référents volontaires autour d'un nouveau format d'animation co-imaginé ensemble : « **les cafés des réseaux locaux** ». Le premier sujet co-construit avec les réseaux Bretagne et Ile-de-France abordera la sobriété foncière dans les documents de planification. L'objectif est de valoriser les initiatives des réseaux locaux et de leur donner une portée nationale pour encourager la coopération entre acteurs.

Vous pouvez retrouver et suivre l'actualité des réseaux locaux sur le site internet de Planif Territoires : [ici](#).

7.

Le renouvellement de la communication



Une nouvelle « lettre d'info » sur la planification territoriale

Des contenus variés et élaborés avec des acteurs de terrain

L'année 2023 a lancé une dynamique régulière de publication des lettres d'information. L'équipe d'animation du réseau a travaillé sur une éditorialisation de la lettre d'info structurée autour de :

- ✓ Un édito ;
- ✓ Des actualités du réseau national, des référents et des partenaires ;
- ✓ Un « regard sur les territoires » qui propose un grand angle sur un sujet d'actualité approfondi par une rubrique illustrée par un témoignage et un retour d'expérience ;
- ✓ Une rubrique « en pratique » qui offre un éclairage réglementaire et un agenda des prochaines rencontres du réseau et des partenaires.

La première lettre, publiée en mars 2023, a présenté les **quatre axes prioritaires** des chantiers définis par le réseau. Elle a également mis en lumière les événements des réseaux locaux de Planif Territoires. La rubrique "Grand Angle", dédiée à l'approfondissement d'un sujet d'actualité, a offert un **tour d'horizon de la planification en France**.



En août, la deuxième lettre d'information a rendu compte de la progression des axes de travail et des **actualités de nos partenaires**. Le grand angle a mis à l'honneur un sujet d'actualité avec l'annonce nationale du Plan Eau à **travers la gestion des eaux** dans les documents de planification locale.

Lettre d'info n°1, mars 2023

Lettre d'info n°2, août 2023

Accéder à toutes les lettres d'informations [ici](#).

Le nouveau site internet Planif Territoires : plus intuitif et accessible

Le site Club PLUi c'est fini, place au site internet Planif Territoires !

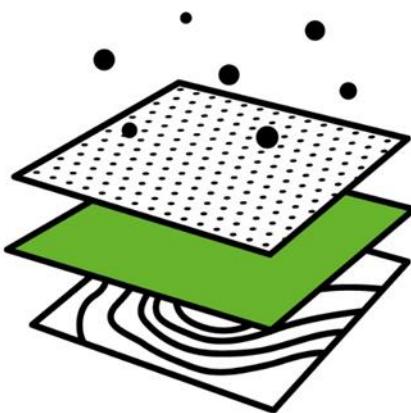
Le nouveau site permet de naviguer plus simplement grâce à une organisation plus claire et intuitive. Pour répondre aux besoins des membres du réseau, le site internet s'est structuré autour de trois objectifs :

- ✓ **Faire communauté** autour du réseau national et des déclinaisons locales ;
- ✓ **Partager des méthodes, des ressources et de la documentation** dans le cadre de l'élaboration, de la révision et du suivi des documents d'urbanisme et de planification ;
- ✓ **Partager et capitaliser des retours d'expérience** locaux et des démarches inspirantes.

Le design du site a été conçu autour de ces trois objectifs, déclinés en rubriques thématiques.

- ✓ Les rubriques « **le réseau Planif Territoires** » et « **la vie du réseau** » offrent une présentation des activités du réseau et des actualités des réseaux locaux.
- ✓ La rubrique « **mes documents** » propose des repères méthodologiques et des ressources à destination des acteurs de la planification. Son contenu sera étoffé tout au long de l'année.
- ✓ La rubrique « **éclairage thématique** » met à disposition de la documentation et des guides méthodologiques thématiques (agriculture, TVB, énergie...).
- ✓ La rubrique « **exemples inspirants** » est en cours de constitution et a vocation à proposer un centre de ressources d'exemples et de méthodes inspirants de documents de planification.
- ✓ La rubrique « **FAQ et éclairage juridique** » sera alimentée par une foire aux questions juridique établie par le bureau de la planification urbaine et rurale et du cadre de vie sur les documents de planification.

L'ensemble du site est mis à jour et alimenté tout au long de l'année par les productions des chantiers thématiques et les évènements nationaux et locaux.



PLANIF TERRITOIRES

Imaginons ensemble
nos territoires de demain

Contact :

planif-territoires@developpement-durable.gouv.fr

Direction de rédaction : Émilie BONNET-DERIVIÈRE et Roxane JOLY
(DGALN/DHUP/UP3)

Rédaction : Céline WARDE, Yessine JELASSI, Dominique RENAUDET
(Neoclide)